Trente-deuxième Année. — N° 163 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. DIMANCHE 12 JUIN 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ÉLECTION SÉNATORIALE

du 19 Juin 1887

CANDIDAT CONSERVATEUR ET INDÉPENDANT

MARIE-SOUFFLET

Maire de Landrecies
Conseiller général du Nord

ROUBAIX, LE 11 JUIN 1887

LE PROCHAIN ROI DE PRUSSE

« Tu vivras jusqu'à quatre-vingt-seize ans et ton fils ne te succédera pas. » Telle est la phrophétie qui fut faite il y a longtemps à l'Empereur Guillaume. Elle ne paraît devoir être réalisée que dans sa seconde partie. L'empereur d'Allemagne est malade et son fils l'est aussi. On envisage l'éventualité de cette double disparition.

On peut croire que l'empereur Guillaume cherche dans la paix l'affermissement d'une puissance qui comblait de joie sa vieillesse. Cependant, il n'est pas moins certain qu'en vue de la consolidation de son œuvre de l'unité allemande, malgré ses quatre-vingt-dix ans, l'empereur Guillaume aurait fini par se laisser convaincre de tirer de nouveau l'épée.

Si M. de Bismark montrait l'empire menacé, l'Alsace-Lorraine restée française en dépit de tous les efforts de l'Allemagne, le vieux souverain se laisserait persuader qu'il faut en finir avec l'ennemi héréditaire.

La situation changerait avec son fils. Le nouvel empereur, sans avoir moins à cœur la sécurité de l'empire, n'a besoin de rien précipiter, et il serait infiniment plus difficile au chancelier de l'entraîner à une action préventive. Son amour de la paix est bien connu; mais il a aussi sa corde sensible, que le prince de fer n'aurait pas beaucoup de peine à faire vibrer.

C'est le danger révolutionnaire qui est la grande préoccupation de l'héritier au trône d'Allemagne.

Si donc le vieux souverain allemand mourait, sans doute pour un temps la situation paraîtrait détendue.

Mais qu'adviendrait-t-il si le prince héritier venait à disparaître ? Que ferait le prince Wilhem, le prochain roi de Prusse ! Depuis Frédéric II, pour ne pas remonter plus haut, les princes qui ont occupé le trône de Prusse ont présenté des différences notables et l'on observe même chez eux une sorte d'alternisme fort curieuse ; tout roi de valeur a pour successeur un personnage fort médiocre.

Cette particularité se reproduirait-elle ? La politique générale serait-elle modifiée ? Certains croient qu'en aucun cas il n'y aura à Berlin de changement immédiat dans la politique. D'abord cette politique est si nettement orientée depuis de longues années qu'il n'est pas possible de l'en faire dévier par un brusque coup de barre. Et puis elle est et restera incarnée quelque temps encore dans la personne de M. de Bismarck, quoiqu'il arrive.

» Que le vieil empereur atteigne et dépasse même la date fatidique qu'on prétend avoir été fixée à sa glorieuse vieillesse, disent-ils, ou que son fils soit appelé à monter sur le trône avec ses goûts un peu timides, même, avec un certain penchant vers les idées libérales, ou bien que ce soit le fils du fils qui succède bientôt au vieillard, ce prince aux allures raides et impérieuses, qui est l'idole de tous les traineurs de sabre, — le chancelier restera au palais de la Wilhelmstrasse. Voilà le fait certain. La confiance dont jouira le chancelier sera accompagnée, sans doute, de plus ou moins de sympathie : il n'est pas homme à s'inquiéter des sentiments qu'il inspire. »

D'autres estiment que l'importance de cet événement serait considérable et que l'influence du parti de la guerre prendrait le dessus avec le prince Wilhelm et qu'un conflit ne tarderait pas à éclater entre l'Allemagne et l'un de ses voisins, sinon plusieurs.

Il serait possible que la vérité fût entre ces deux opinions. Il est exact qu'il n'y a qu'une politique extérieure allemande, celle que la cour de Berlin a suivie depuis vingt-cinq ans et ceux qui s'amaginent qu'un changement de personnes nous rendrait l'Alsace et la Lorraine, amènerait le désarmement et une foule d'autres belles choses, ceux-là se font de prodigieuses illusions. Il faut bien nous mettre ceci dans la tête, c'est que M. Windthorst ou M. Richter eussent-ils été ministres de Frédéric-Guillaume en 1870, il eussent agi de la même manière à notre égard que le tout-puissant chancelier.

Mais s'il n'y a, encore une fois, qu'une politique allemande, il y a plusieurs manières de l'appliquer. Il y en a une qui consiste à provoquer les conflits, à faire tout son possible pour hâter l'explosion; il y en a une autre qui consiste au contraire à l'ajourner, à temporiser, ce qui permettrait d'atteindre des temps meilleurs.

Tout porte à croire que cette seconde méthode serait celle du kronprinz actuel. Outre qu'il n'est plus de la première ni même de la seconde jeunesse, il a fait assez de campagnes, il a remporté assez de victoires dans sa vie pour que la fringale militaire qui taquine tous les princes, et spécialement ceux qui descendent du grand-électeur, ait eu le temps de s'apaiser en lui. On dit, en outre, qu'il écoute volontiers les conseils de sa femme, qui est une princesse éclairée. Pour toutes ces raisons, dont aussi bien il serait prudent de ne pas s'exagérer l'importance, le décès du kronprinz, à supposer que sa maladie dût avoir une issue fatale, ne serait pas de ceux qui tirent de toutes les poitrines un soupir d'allègement.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

UNE INDIGNE MANŒUVRE

Le *Temps* a gravement reproduit hier la lettre suivante qu'il a trouvée dans le *Progrès du Nord* :

« *A M. Marie Soufflet, conseiller général, à Landrecies.*

» Bruxelles, 6 juin 1887.

» Monsieur et cher compatriote.

» C'est le cœur rempli de joie que je viens vous adresser mes plus cordiales félicitations au sujet du témoignage d'estime que les délégués du département du Nord vous ont décerné en vous désignant comme candidat à l'élection du 19 juin.

» Je vous remercie d'avoir accepté ce poste d'honneur, ou plutôt ce poste de combat.

» Car vous êtes (je dois le déclarer, au risque d'offenser votre modestie) un de ces hommes au courage réfléchi, au cœur généreux et intrépide, qui ne reculent jamais devant les épreuves les plus terribles, quand il s'agit d'assurer le triomphe de leur cause.

« Toujours sur la brèche, » telle est la devise des Napoléon ; telle est aussi la vôtre.

» Je salue avec bonheur dans le vote du congrès conservateur de Lille, le réveil des idées et des espérances dont je suis l'incarnation vivante.

» Gonflé à vos mains vaillantes, le drapeau de l'Empire retrouvera la victoire.

» Faire des vœux pour votre succès me semble inutile. Vous êtes candidat : vous êtes élu.

» Et je vous prie de recevoir par anticipation les compliments de votre affectionné.

» VICTOR-NAPOLÉON. »

Après le *Temps*, tous les journaux de gauche, reproduisent à leur tour et commentent longuement cette lettre. La *République française* écrit : « Ainsi, voilà M. Marie soufflet, proclamé offi- » ciellement candidat du prince Victor. Que va » dire la *Vraie France*, de Lille? Que va dire M. » de Cassagnac lui-même? »

Nos lecteurs savent déjà que cette lettre est apocryphe.

Cette indigne manœuvre inspire à un journal de Lille ces très justes réflexions :

« Le *Progrès du Nord* a trouvé bon d'imaginer de toutes pièces une lettre soi-disant adressée à l'honorable M. Marie-Soufflet. Ce genre du fumisterie, d'un goût qui n'est malheureusement pas douteux, n'est pas nouveau ; mais ce qui est inouï, c'est qu'on l'applique à une situation qui mérite d'être prise au sérieux, et c'est qu'on s'affranchisse des précautions usitées pour que le public ne se trouve pas en face d'une mystification plate et brutale.

» Ce n'est pas à M. Marie-Soufflet que le *Progrès du Nord* a joué un bon tour; c'est aux délégués sénatoriaux qu'il a manqué d'égards. »

Le *Libéral du Nord*, journal républicain de Douai, publie aujourd'hui un article dans lequel nous lisons :

» La presse républicaine de Lille a organisé le silence autour de la candidature Folleville. Nous ferons connaître les raisons de cette tactique, elles sont diverses. Mais ce serait une erreur de croire que les adversaires des intérêts douaisiens soient aussi platoniques qu'ils le paraissent. Si leurs journaux ne soufflent mot, leurs agents travaillent ferme, et ces derniers n'ont pas reculé devant la tâche ingrate de circonvenir un certain nombre de délégués sénatoriaux républicains de l'arrondissement de Douai :

« Attention ! leur ont-ils crié, vous allez trop loin. » Sous prétexte de défendre un intérêt de clocher, » vous manquez à la discipline républicaine. Le parti » a les yeux sur vous. »

» Quel parti ? Celui de M. Girard, celui de M. Clémenceau, celui de M. Floquet ou celui de M. Rouvier ? Car il y en a au moins quatre dans la République — malheureusement — si ce n'est plus, et il faut bien convenir que nous aurions quelque naïveté à nous piquer d'une discipline passive, lorsqu'au sein même du Parlement les représentants de la République nous donnent l'exemple d'une si complète indépendance de conduite !

» Nous aussi, nous sommes des indisciplinés — si tant est que les 38 voix de la réunion du Conservatoire aient eu le droit de nous imposer leur volonté. Mais notre indiscipline, tout accidentelle ne trahit pas les appétits qu'on a la faiblesse d'excuser chez les groupes parlementaires. Elle est une forme du droit que nous exerçons du droit de défense, du plus respectable, du plus sacré des droits. C'est pourquoi nous pouvons dire, la tête haute, aux doctrinaires ou à ceux qui en prennent le masque: oui nous sommes des indisciplinés et, dans la circonstance où vous nous avez acculés, nous nous faisons gloire de l'être.

» Nous défendons notre coin de terre — notre clocher si vous voulez — envers et contre tous, avec le même acharnement que nous mettrions à défendre toute la patrie. En présence d'un pareil devoir, les doctrines sont secondaires, et les consignes lancées par un comité de hasard ne pèsent pas une once,

» Notre patriotisme local est notre force. On l'a jeté dans la balance politique : tant pis pour la politique ! Il y a des choses auxquelles il ne faut pas toucher.

» C'est ce que n'ont su comprendre ni l'imprudent gouvernement qui a failli nous amener la guerre, ni le ministre imbécile qui a trouvé moyen d'être ridicule jusqu'au cimetière où l'on enterrait les victimes de son imprévoyance.

« Le nouveau ministère, quoique lié pour quelques jours encore par les fautes de son prédécesseur, se montre plus circonspect. Il nous observe, il attend, Ce n'est pas le parti républicain — habitué à des actes d'indiscipline autrement graves — qui a les yeux sur nous ; c'est le gouvernement, c'est le ministre actuel de l'instruction publique. Et le sort de Douai dépend de la conduite que nous allons tenir au scrutin du 19 juin.

» D'ici au 19 juin, le gouvernement ne *demandera pas le renvoi aux bureaux du projet de loi concernant le transfert de l'Académie*. Mais le résultat de l'élection lui dictera sa conduite. S'il lui est prouvé que le parti républicain, dans le Nord, peut se passer du concours des républicains Douaisiens pour faire triompher ses candidats, il soumettra aux Chambres la loi Berthelot avec l'empressement qu'on met à se tirer une épine du pied. S'il lui est démontré, au contraire, que l'appoint des républicains de l'arrondissement de Douai est nécessaire pour le succès des élections de janvier prochain, le projet sera enterré à tout jamais et Berthelot lui-même ne viendra pas dire sur sa tombe : » Pauvre enfant ! »

» Telle est, exactement, la situation ; nous supplions nos amis les délégués sénatoriaux républicains de l'arrondissement de Douai de croire que *nous sommes bien informé*. La suite des événements le leur prouvera.

Le *Libéral* constate que M. Marie Soufflet a compté avec la force du groupe douaisien électoral dans le paragraphe de sa profession de foi qu'il consacre aux intérêts de Douai. Cet habile adversaire, en effet, n'a pas commis la faute du comité lillois et de son honorable candidat qui traitent les revendications douaisiennes en quantités négligeables.

FAMINE ET DÉTRESSE

au Tong-King occidental

Bien souvent déjà nos missions ravagées de l'Extrême-Orient ont fait entendre des cris de détresse. Voici encore une nouvelle et touchante lettre de Mgr Puginier qui implore la charité en faveur de ses pauvres chrétiens qui meurent de faim :

« Hà-noï, le 21 avril 1887.

» La mission du Tong-King occidental traverse une grande épreuve, qui vient de trois causes.

» Ce sont d'abord les pertes immenses subies dans ces quatre dernières années, et les dépenses énormes faites pour venir en aide à nos nombreux chrétiens si cruellement éprouvés.

» La famine est la seconde cause de notre pauvreté. Elle était prévue dès l'automne dernier ; mais tant qu'il restait du riz dans le pays, on vivait au jour le jour. Depuis de longues années, les Tonkinois ont passé par tant d'épreuves de tout genre qui finissent par s'habituer au malheur. Depuis quatre ans surtout, les guerres, les insurrections et la piraterie ont beaucoup nui à la culture. Les rebelles et les brigands, en incendiant les villages, ont détruit une très grande quantité de riz. L'inondation a fait manquer complètement la récolte dans quelques endroits et, dans d'autres, la sécheresse a causé des dommages très considérables. Puis, dans toutes les provinces, les greniers du gouvernement sont entièrement vide.

» La disette est générale depuis quatre mois, et la famine fait de jour en jour des progrès. De plusieurs paroisses on m'a écrit que les deux tiers de la population se nourrissent d'herbes, de racines, de concombres et autres aliments qui ne soutiennent pas l'estomac et engendrent des maladies. On m'a signalé plusieurs chrétiens littéralement morts de faim, sans compter ceux qui on succombé à des maladies contractées par l'usage d'aliments malsains.

» Il nous reste un grand mois et demie avant d'arriver au moment où l'on pourra récolter du riz nouveau encore mal mûr et indigeste.

» En outre, la récolte d'été s'annonce généralement mauvaise. Un grand nombre de champs n'ont pas été ensemencés faute d'eau, et, en beaucoup d'endroits le riz souffre de la sécheresse.

» Des diverses parties de la Mission on me demande des secours pour les chrétiens affamés, et il m'est impossible de les soulager tous.

» Le rapatriement des néophytes de Than-hoá dans leurs anciens villages est la troisième cause de notre embarras. A la suite de la prise de Ba-ding et des autres repairs de rebelles, la pacification de la province a marché rapidement.

» Les populations, fatiguées d'une lutte qui ne leur occasionnait que des malheurs et pressées par la famine, ont fait leur soumission en masse et livrent les chefs de l'insurrection.

» Les chrétiens des villages un peu considérables peuvent, dès à présent, rentrer chez eux sans grand danger, grâce surtout à la multitude des postes d'observation établis pour maintenir la tranquillité. Il est même très urgent de les rapatrier le plus promptement possible, afin de profiter des derniers jours du printemps pour cultiver un peu de maïs et des patates qui leur permettront de vivoter pendant l'été.

» Il ne faut pas songer à planter le riz d'été, la saison est trop avancée.

» Le nombre des chrétientés du Thanh-hoá dévastées en mars, avril, août et septembre 1886, approche de la centaine. La population des paroisses ravagées dépassait onze mille âmes.

» Environ 1,800 chrétiens ont été massacrés dans cette année de désastres et au moins 1,500 sont morts de misère ou par suite de souffrances physiques et morales. Il en reste encore près de 8,000 à rapatrier dans une centaine de chrétientés qui sont à reconstituer. Mais tous ces malheureux n'ont absolument aucune ressource et ils vont rentrer les mains vides dans leurs anciens villages où ils ne trouveront que l'emplacement de leurs maisons. Il ne suffit pas de leur dire : la tranquillité est rétablie, rentrez dans vos chrétientés. Il faut leur fournir quelques secours pour subsister au moins quelques jours et pouvoir élever quelques cabanes de roseaux qu'ils habiteront d'abord en commun.

» Mais où prendre les ressources pour leur venir en aide dans les premiers moments de la détresse ? Nous ne pouvons pas faire appel à la charité des chrétiens du Tong-King qui souffrent eux-mêmes de la famine. Je ne parle pas encore des dépenses que nécessitera plus tard la reconstruction des chef-lieux de paroisses et des chapelles de diverses chrétientés. Cependant je prévois ces dépenses comme inévitables car on ne doit pas compter que les chrétiens pourront les supporter eux-mêmes. Mais ne songeons qu'au plus pressé, nous ferons le reste peu à peu.

» Il est de mon devoir de vous exposer la situation et de vous supplier de nous venir en aide.

» Priez pour nous ! »

LES ATTENTATS

en chemin de fer

La tentative d'assassinat dont vient d'être victime, sur la ligne de Bordeaux, M. de Montgolfier, ingénieur des usines de Givors, ramène, à juste titre, une fois de plus, l'attention du public sur les graves dangers que présente l'organisation des wagons de chemins de fer en France pour la sécurité des voyageurs.

On connaît les faits, et les lecteurs du *Journal de Roubaix* sont au courant des détails du drame. Dans la soirée du 7 juin, — il était neuf heures, à peine, — M. H. de Montgolfier était monté dans un wagon de première classe du train de Bordeaux à Lyon. Au moment précis du départ, il vit entrer dans son compartiment, où il était seul, un individu qui s'assit en face de lui. Le train venait de traverser le premier tunnel de Lormont, quand M. de Montgolfier, qui lisait un journal, vit se dresser soudain devant lui son compagnon inconnu, et reçut, en même temps, sur le crâne et le visage, plus de *vingt-cinq* coups de casse-tête.

Aveuglé par le sang, M. de Montgolfier ne put se défendre; mais il eut assez de présence d'esprit et de force, tout en se débattant, pour appeler au secours, faire sauter la vitre et ouvrir la portière du wagon. Se glissant, à l'aide du marchepied, jusqu'au compartiment voisin, il fut recueilli par les deux personnes qui s'y trouvaient, lesquelles avaient bien entendu les cris de la victime, mais n'avaient pu lui porter secours. On pressa le bouton d'alarme. D'ailleurs, le train stoppant : on était devant la station de la Grave-d'Ambarès. L'assassin fut immédiatement arrêté.

Telle est la scène qui s'est passée : j'ai tenu à en rappeler les péripéties pour bien préciser les conditions de ce nouveau crime, avant de chercher ce qu'il y aurait à faire pour prévenir le retour de pareils attentats.

* * *

Ce n'est pas la première fois, on le sait, que nous voyons les criminels exercer en chemin de fer. La sombre tragédie Barrême est encore présente à tous les esprits, et l'on se rappelle, en outre, tous les forfaits accomplis depuis vingt-cinq ans, en France, plus que partout ailleurs, dans les mêmes circonstances et avec une égale facilité.

Le premier malfaiteur qui eut l'audace de mettre à profit le procédé, encore inédit de l'assassinat dans les wagons, fut Jud. Celui-ci exerça sur une vaste échelle. Il commit, par ce moyen, on ne sait combien de crimes qui sont restés impunis. Ce Jud qui a su toujours échapper aux recherches de la justice, — il n'a été condamné à mort que par contumace, — avait trouvé si commode son abominable invention, et l'avait sans doute appliquée tant de fois, qu'il avait dit un jour à un de ses compagnons, lequel l'a répété depuis :

» Rien n'est facile comme de tuer un homme pendant le trajet ; on enveloppe une pierre dans un mouchoir, on frappe à la tête, et on jette le corps par la portière. »

Cet aveu qui date de 1860, nous révèle que rien n'a changé depuis, et que l'art de messieurs les assassins n'a pas eu besoin de progresser. Le coup de poing americain remplace la pierre dans le mouchoir, qui est par trop primitive, et voilà tout.

Dans les grandes occasions on va bien jusqu'à jouer du revolver ou de la canne à épée; mais l'expérience démontre qu'en somme il n'est pas besoin de recourir à ces ressources extrêmes, et que grâce à la bienveillance de la police, à l'absence de mesures énergiques et au défaut de surveillance, il est parfaitement aisé pour un bandit de se débarrasser de sa victime et de s'enfuir tranquillement ensuite, sans être inquiété.

Reprenez, en effet, les récits de toutes les tentatives criminelles qui, depuis Jud, ont été accomplies en chemin de fer. Il y a fort peu de variantes dans l'énorme quantité de ces sortes d'attentats.

Mais il est écrit que, dans notre pays, l'émotion que provoque un sinistre, un crime, un fléau — et les crimes qui ont pour théâtre les wagons de chemins de fer se reproduisent si fréquemment qu'ils passent à l'état de fléau — ne soulève qu'une pitié passagère. On oublie vite, et après de vives discussions de réformes, les amis continuent de plus belle !

La sécurité du public cependant vaudrait bien, il me semble, qu'on se préoccupât sérieusement de ce qu'il y a à faire pour empêcher les assassins de se livrer à leur métier.

* * *

En 1860, précisément à l'époque où la série des attentats de Jud excitait au plus haut point l'émotion, et répandait dans le public qui n'osait plus voyager en chemin de fer, une véritable terreur, M. Rouher, alors ministre, rédigea une circulaire pour inviter les compagnies à prendre toutes les mesures de prudence que commandait la situation.

Voici quelques passages de ce document :

» Parmi ces mesures, celle qui se présente la première à la pensée et qui paraît, en effet, la plus efficace, consisterait à organiser d'une manière permanente le contrôle de route, au moyen de la circulation des agents sur le marchepied des voitures convenablement disposé. Ce système est, je le sais, peu favorablement accueilli par le public, qui se plaint des fréquents dérangements qu'il occasionne; mais les considérations de sécurité générale doivent évidemment l'emporter sur de simples questions de commodité et de convenance Il y a lieu d'examiner si, comme complément de ce contrôle, il ne serait pas possible de mettre à la disposition des voyageurs, dans chaque compartiment, un signal qui serait arboré au dessus de la voiture et qui appellerait le conducteur placé dans la vigie de l avant du train.

» Ce signal pourrait être éclairé la nuit au moyen de reflecteurs placés au-dessus des lampes. On a signalé, en outre, comme une mesure utile, l'établissement dans les voitures de panneaux à glaces dormantes, formant une communication entre les divers compartiments. Enfin, comme un malfaiteur ne peut s'échapper d'un train qu'au moment des ralentissements, qui s'opèrent, soit à l'approche des stations, soit aux bifurcations, et le plus souvent du côté de l'entrevoie, il importe que les compagnies établissent une surveillance toute spéciale aux points que je viens d'indiquer. »

Il y a vingt-sept ans aujourd'hui que ces sages recommandations étaient prescrites. Les a-t-on observées? Les observe-t-on à l'heure qu'il est? Et si elles n'étaient pas suffisantes, si elles ne garantissaient pas suffisamment encore la sécurité des voyageurs, si elles ne mettaient pas ceux-ci à l'abri de tentatives criminelles, n'avait-on pas d'autres précautions à imaginer? Les inventeurs n'ont-ils pas là un beau champ d'expérience ? Et n'était-ce pas le devoir du gouvernemet de stimuler leur zèle ?

* * *

De même qu'après l'incendie de l'Opéra-Comique on a enfin reconnu qu'il était par trop bête, en plein XIXe siècle, par ce temps de science et d'admirables découvertes, de laisser le feu maître de brûler toute une salle de spectacle sans opposer au terrible élément la moindre résistance, de même il est urgent, après l'attentat de Bordeaux de protéger les gens qui voyagent en chemin de fer contre les entreprises des assassins.

Allons, messieurs les inventeurs, à l'œuvre. Je suis persuadé que les compagnies vous aideront de tout leur pouvoir dans votre tâche humanitaire !

LETTRE DE PARIS

(D'un correspondant spécial)

Paris, 10 juin.

Les trois membres radicaux du dernier cabinet étaient, comme vous le savez, les ministres de la guerre, du commerce et de l'industrie, des postes et télégraphes. En raison de leurs opinions et de leurs programmes, on devait naturellement supposer qu'en fait d'économies administratives, ils donneraient le pion à tous leurs collègues. Or, c'est juste le contraire qui est arrivé, et cela est si vrai, que leurs successeurs sont obligés de pratiquer de larges réductions dans le personnel inutile dont ils s'étaient entourés.

C'est ainsi que nous voyons le général Ferron congédier la plupart des officiers du nombreux état-major dont le général Boulanger avait encombré les bureaux de la guerre ; c'est ainsi que nous assistons en ce moment aux pétitions que les employés des postes adressent au ministre des finances pour protester contre les nominations faites par M. Granet pendant la semaine qui précéda sa sortie du ministère, nominations qui grèvent le budget sans profit aucun pour le service public.

Enfin, c'est par suite d'abus du même genre, que M. Dautresme, le nouveau ministre du commerce, a été obligé de décider que les documents statistiques concernant les sociétés coopératives, les banques populaires, les magasins généraux, etc., qui étaient adressés tous les trois mois à son administration par les préfectures ne devraient plus désormais, à moins de circonstances exceptionnelles, lui être transmis que tous les ans.

Cette décision aura pour résultat de diminuer sensiblement les écritures et les dépenses, conformément au vœu de la commission, du budget et au programme du nouveau cabinet. On ne saurait certes, en user plus galamment à l'égard des prodigalités de M. Lockroy. Heureusement, le public sait lire entre les lignes.

Il y avait cette après-midi, au palais Bourbon, un assez grand nombre de députés républicains venus à l'occasion de la réunion du groupe de la Gauche radicale convoqué pour se prononcer sur le concours qu'elle devrait prêter à la proposition Labordère, et de celui de l'Union des Gauches qui devrait substituer la candidature de M. Emile Deschanels à celle de M. Emmanuel Arène, par suite du refus de celle-ci d'accepter le poste de secrétaire de la Chambre.

La Gauche radicale adhère à la proposition Labordère et M. Emile Deschanels a été choisi comme candidat de l'Union des gauches.

Comme cette résolution était prévue à l'avance ce n'est pas là qu'était l'intérêt des conversations des couloirs. Il résidait principalement dans cette assertion des radicaux qu'en fait d'augmentation du personnel de leur ministère, les membres du cabinet Rouvier faisaient encore mieux que leurs prédécesseurs, et l'on citait tel ministère actuel qui s'était déjà adjugé une quinzaine de chefs de cabinet, de sous-chefs, de chefs adjoints et autres attachés.

Décidément, c'est une épidémie parmi les ministres de gauche. Plus ils se succèdent, et plus les prodigalités augmentent. Les radicaux s'entretenaient aussi de la disparition des lettres écrites par M. Bourrée, alors qu'il était ministre plénipotentiaire en Chine et que M. Ferry était ministre des affaires étrangères et comme M. Bourrée vient d'être appelé soudainement de Bruxelles à Paris par M. Flourens, l'on ne doute pas dans les groupes de la gauche avancée qu'il n'en résulte une mauvaise affaire pour M. Jules Ferry.

Au Luxembourg, les ministres présents à la séance, MM. Rouvier, Fallières, Mazeau et Dautresme ont été très félicités. Pourquoi ? C'est ce que demandaient généralement les journalistes présents, qui constataient, d'autre part, que la

BOURSE DE PARIS

du samedi 11 juin

(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours préced.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
82 02	3 0/0	81 77	81 75	81 75
84 40	3 0/0 amortissable	84 15	84 20	84 20
108 92	4 1/2 1883	108 75	108 75	108 85
57 29/32	3 0/0 Portugais	57 1/4	.. ..	57 9/16
99 75	Italien 5 0/0	99 45	99 52	99 45
67 11/16	Extérieure 4 0/0	67 5/16	67 5/16	67 3/16
82 15/16	Hongrois 4 0/0	82 1/4	.. ..	82 15/16
379 ..	Egypte 6 0/0	376 25	377 50	377 50
14 72	Turc 4 0/0	14 60	14 55	14 55
515 ..	Obligations du Trésor	... ..	... ..	514 ..
102 25	Russe 1870 5 0/0	.. ..	.. ..	101 50
524 ..	Bons de liquidation 5 0/0	... ..	... ..	523 50
	Sociétés de Crédit			
4105 ..	Banque de France	... ..	4075 ..	4105 ..
473 75	Banque d'Escompte	470 ..	... ..	471 25
750 ..	B. Paris et d. Pays-Bas	745 ..	745 ..	745 ..
350 ..	Banque Parisienne	.. ..	... ..	345 ..
1385 ..	Crédit Foncier	1380 ..	1380 ..	1378 75
... ..	Crédit Mobilier	.. ..	203 ..	... ..
563 75	Crédit Lyonnais	562 50	571 25	561 75
455 .	Société générale	... ..	453 75	455 ..
472 50	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	... ..	467 50	455 ..
510 ..	Banque Ottomane	508 75	508 75	508 75
. ..	Créd. Mobilier Espagn.	.. ..	120 ..	.. ..
	Chem. de f. Franc.			
1545 ..	Nord act.	.... ..	1542 50	1542 50
1228 75	Paris-Lyon-Médit. »	1212 50	1228 75	1225 ..
775 ..	Est »	.... ..	775 .	775 ..
857 50	Ouest »	... ..	857 50	857 50
1290 ..	Orléans »	.... ..	.... ..	1285 ..
1167 50	Midi »	.... ..	.... ..	1160 ..
	Chem. de f. Etrang.			
466 25	Autrichiens	462 50	462 50	465 ..
177 50	Lombards	173 75	173 75	175 ..
313 75	Saragosse	... ..	300 ..	310 ..
	Sociétés diverses			
2041 25	Suez	2035 ..	2037 50	2037 50
1325 ..	Gaz Parisien	1320 ..	.... ..	1312 50
690 ..	Voitures	.... ..	.... ..	690 ..
1143 75	Omnibus	.... ..	.... ..	1135 ..
221 25	Rio-Tinto	216 25	218 75	217 50
400 .	Panama	400 ..	.. ..	398 75
	Obligat. Foncières			
516 ..	Foncières 500 4 0/0	... ..	... .	515 ..
103 50	» 100 4 0/0	... ..	... ..	103 25
573 ..	» 500 f. 3 0/0	... ..	... ..	580 ..
515 ..	» 4 0/0 1863	... ..	... ..	515 ..
478 ..	» commun. 3 0/0	... ..	... ..	480 .
381 25	» 1877 3 0/0	... ..	... ..	382 50
467 50	» com. 1879 3 0/0	... ..	... ..	479 ..
477 ..	1879 3 0/0	... ..	... ..	477 50
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
404 ..	Nord	... ..	403 75	403 ..
389 ..	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	... ..	389 50	389 50
381 50	Est 3 0/0	... ..	382 50	381 ..
395 ..	Ouest 3 0/0	... ..	... ..	395 ..
399 50	Orléans	... ..	399 ..	399 50
397 75	Midi 3 0/0	... ..	... ..	397 50
... ..	Nord-Est	... ..	... ..	... ..
625 ..	Bône-Guelma	... ..	. . ..	632 50
	Obligat. des Villes			
525 ..	Paris 1855-1860	... ..	... ..	530 ..
523 50	— 1865	... ..	... ..	523 75
413 50	— 1869	... ..	... ..	413 75
400 50	— 1871	... ..	... ..	401 ..
515 ..	— 1875	... ..	... ..	515 ..
514 ..	— 1876	... ..	... ..	514 ..
384 ..	Marseille	... ..	... ..	385 ..
103 50	Bordeaux	... ..	... ..	104 ..
98 25	Lyon	... ..	... ..	98 25
104 ..	Lille	... ..	... ..	104 25
48 ..	Roubaix-Tourcoing	... ..	... ..	50 ..
	Obligations div.			
272 ..	Départem. de la Seine	... ..	... ..	271 75
... ..	Gaz de Paris	... ..	... ..	... ..
... ..	Suez	... ..	... ..	... ..
421 25	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	... ..	... ..	411 ..

BOURSE DE LILLE

du samedi 10 juin

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	... ..	104 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	... ..	113 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	... ..	511 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	... .	505 25
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	400 ..	397 50
Armentières	... ..	477 25
Armentières 1879	.... ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	. . ..	48 25
Tourcoing 1878	. . . .	497 25
Amiens, remboursable à 100 fr.	... ..	107 ..
Département du Nord	... ..	104 50
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie	... ..	647 50
— » act. nouv.)	... ..	538 75
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	... ..	500 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	... ..	165 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	... ..	280 ..
Caisse Platel et Cie	... ..	380 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	430 ..	425 50
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	.... ..	1030 .
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	... ..	517 50
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.... ..	1180 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	....	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	....	320 .
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	....	500 ..
Deherripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	....	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	....	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t. p.	... ..	160 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	.. ..	35 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cie)	....	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f. p.	.. .. ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	....	2065 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	....	500 ..
Biache-Saint-Vaast	.... ..	3225 ..
Denain et Anzin	... ..	205 ..
Obligations Nord	... ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	....	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	... ..	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 300 fr.	410 ..	412 50

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 11 Juin 1887

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
82 .. .j.	3 0/0	81 70 .j.
84 20 .j.	3 0/0 amortissable	84 20 .j.
103 35 .j.	4 1/2 0/0	103 30 .j.
108 80 j.	4 1/2 0/0 1883	108 75 .j.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'acte d'accusation du procès de Leipzig

Le *Petit National* publie le résumé suivant de l'acte d'accusation du procès de Leipzig :

« L'exposé très long raconte l'origine de la *Ligue des Patriotes*, qui a pris naissance dans les sociétés de gymnastique de la Seine, l'*Alsacienne-Lorraine* en tete.

» Les statuts et brochures de la Ligue sont transcrits et commentés, et notamment les modifications de 1885 et l'article indiquant que le but premier est la révision du traité de Francfort et la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France.

» Pour démontrer que c'est une guerre de revanche que la Ligue poursuit, l'acte d'accusation contient une série d'extraits d'articles de l'*Alsacien-Lorrain*, signés Paul Leser, des articles du *Drapeau*, des extraits de discours prononcés par Déroulède, Sansbœuf, etc.

» Il n'est question ni de l'Association générale d'Alsace-Lorraine, ni de la Loge Alsace-Lorraine.

» L'acte d'accusation rend hommage au gouvernement français qui n'encourage pas la Ligue et cite avec éloges le maire de Nancy, M. Voleland, qui a interdit le banquet que l'on voulait offrir à Deroulède.

» La partie consacrée au réquisitoire contre chacun des accusés est très courte. On se borne à établir l'affilation à la Ligue que l'on fait résulter de la déposition d'un inspecteur de la police de Strasbourg (Zalm, si je me rappelle le nom de ce misérable).

» Cet individu se serait introduit ou aurait fait introduire un agent dans les bureaux de la Ligue, pour dresser, d'après les registres, deux listes des membres habitant l'Alsace-Lorraine inscrits en 1881 et 1883. —

» Des quittances et médailles ont été trouvées chez les accusés.

» M. Humbert, qui a été choisi pour représenter l'élément messin, avait, en payant sa cotisation de 1885, demandé sa radiation parce qu'il pouvait être inquiété à Metz. Ses amis ont trouvé sur le livre à souche des quittances une mention de cette déclaration. Une photographie de cette mention a été prise et remise à son avocat.

» Cette radiation avant la poursuite pourra-t-elle le sauver ? M. Humbert a soixante-treize ans et est diabétique.

» Parmi les autres accusés, Blech est inculpé d'avoir été l'ami de Gambetta et d'être actionnaire de la grande et de la *Petite République française*. »

Les évictions en Irlande

Londres, 10 juin. — Un conflit sérieux a eu lieu aujourd'hui à Bodyke entre des tenanciers et la police qui venait procéder à des évictions.

Deux agents qui essayaient de pénétrer dans une maison au moyen d'une échelle, ont été précipités sur le sol ; les officiers de police ont été maltraités.

Délivrance de la princesse Waldemar

Copenhague, 10 juin. — La princesse Marie d'Orleans, épouse du prince Waldemar, est accouchée aujourd'hui à midi d'un garçon.

La mère et l'enfant se portent bien.

Le steamer l' « Hindoustan » avarié

Le *Gaulois* mentionne le bruit qu'un steamer affrêté pour le transport des troupes du Tonkin, l'*Hindoustan*, parti récemment de Toulon et Alger, aurait éprouvé, dans le canal de Suez, des avaries graves; il y aurait eu des victimes.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

En Alsace-Lorraine

Sarreguemines, 11 juin. — Le tribunal correctionnel a condamné à cinq mois de prison un jeune homme qui a crié : *Vive la France!* A Nancy sont arrivés trois déserteurs du régiment d'infanterie prussien stationné à Phalsbourg.

Metz, 11 juin. — Une instruction a été ouverte contre M. Tismache, notaire, conseiller général. Le procureur général lui a reproché dans un long rapport, ses agissements anti-allemands.

L'état de santé du prince de Bismarck

Berlin, 11 juin. — Malgré une certaine amélioration, la santé du prince de Bismarck est sérieusement atteinte.

Une grève de pêcheurs hollandais

Schaveningen (Hollande) 11 juin. — 1500 pêcheurs se sont mis en grève.

Un démenti

Paris, 11 juin. — Contrairement à ce qui avait été dit, aucune pièce relative au Tonkin, n'a été détournée du ministère.

Nomination

Paris, 11 juin. — M. Grévy a signé le décret nommant M. Frieburg, directeur du matériel au ministère des postes et télégraphes, délégué provisoire à la direction générale.

Paris, 11 juin. — M Fournier, directeur de la comptabilité au ministère de la marine, est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

MM. Ducos, Guéret, Desnoyer sont nommés maîtres des requêtes.

Le bill de Coercition

Londres, 11 juin. — Le *Standard* croit que M. Gladstone, après la troisième lecture du bill de coercition, provoquera la discussion générale sur la politique irlandaise du cabinet.

M. Parnell dément l'intention qu'on lui prête d'abandonner la direction du parti national irlandais.

Conseil des ministres

Paris, 11 juin. — Le conseil, réuni à l'Elysée, a continué l'examen des réductions à opérer sur le budget de 1888.

Il a décidé de ne pas s'opposer à la déclaration d'urgence de la loi militaire, le ministre de la guerre devant déposer très prochainement deux projets destinés à augmenter les forces défensives de la France et permettant de réaliser le service de trois ans bien avant la loi organique par les deux Chambres.

L'union de l'Indo-Chine et du Tonkin

Paris, 11 juin. — Il a été constitué une commission administrative pour l'étude du projet d'union de l'Indo-Chine et du Tonkin.

Dernières Nouvelles Régionales

Un écroulement à Dunkerque. — Un accident qui aurait pu avoir des suites épouvantables est arrivé à midi, en basse-ville.

Depuis un mois environ, une équipe d'ouvriers de la maison Emile Dubuisson est occupée aux travaux de démolition et de reconstruction partielle d'un magasin contigu à l'établissement de la manutention militaire auquel il est adossé du côté nord.

La toiture reposait encore ce matin sur les murs du magasin. Du côté Est, pourtant, la muraille abattue laissait un vide par lequel le vent, s'engouffrant avec violence, a dû déterminer l'effondrement qui est survenu aujourd'hui.

A midi, comme nous le disions plus haut, les ouvriers de l'équipe avaient quitté à peine le travail, ils se disposaient à regagner leur domicile quand un craquement sinistre se fit entendre.

Toute la partie supérieure du toit littéralement arrachée par le vent sur une longueur de près de 25 mètres, retombait en dedans du magasin sur le plancher de l'étage écrasant quantité de caisses vides qui s'y trouvaient déposées.

Heureusement les ouvriers, se trouvant dans la rue, prêts à s'en aller, comme nous le disons plus haut, avaient pu se garer. Si l'accident était arrivé cinq minutes plus tôt, il eût atteint les proportions d'une véritable catastrophe, car on aurait eu certainement à déplorer, sinon peut-être la mort au moins les blessures graves des hommes de l'équipe.

Pourtant un manœuvre, le nommé Louis Spillebel, 59 ans, qui se trouvait au moment de l'écroulement, auprès d'un bac de mortier, déposé du côté Est de la construction, a été atteint aux reins par une poutrelle.

La femme du manœuvre, née Marie Maës, 67 ans, et qui venait apporter à son mari ses provisions de bouche, a reçu, au moment où elle passait le long du magasin, pour rejoindre son mari, une panne sur la tête.

La plaie saigna abondamment. Hâtons-nous d'ajouter que l'état des deux blessés n'est pas alarmant.

Louis Spillebell a été conduit à l'hôpital par les soins de la police locale. Il a aux reins une très forte contusion. Quand à sa femme elle a pu rejoindre le domicile conjugal, situé rue du Jeu-de-Mail.

Aucun passant — et à l'instant où l'événement s'est produit, beaucoup de monde passait devant le magasin — aucun passant n'a été blessé, chose vraiment incroyable, si l'on songe aux débris de pannes et de poutrelles qui se sont dispersés dans la rue.

M. le commandant et MM. les officiers du génie se sont rendus aussitôt sur les lieux, afin de faire leur rapport sur cet accident qui, espérons-le, n'aura pas de suites graves pour les deux personnes qui ont été blessées.

BUREAUX DES POSTES DE ROUBAIX

DÉPART. — MATIN.

8 h. 40. — Lille. — Tourcoing. — Département du Nord. — Ligne de Calais. — Angleterre. — Lignes d'Erquelines et Maubeuge. — Belgique.

11 h. 50. — Lille. — Tourcoing. — Lannoy. — Wattrelos, — Croix. — Douai. — Départements du Nord et Pas de Calais. — Ligne de Paris. — Belgique. — Etranger.